

PACTE CLIMAT SUD

Cadastres solaire et thermographique & Entreprises

Définition de cadastre solaire :

La réalisation d'un cadastre solaire consiste à mettre en place une cartographie qui permet d'analyser rapidement les possibilités techniques et économiques de production d'électricité à base de photovoltaïque ainsi que de chaleur à base de solaire thermique.

Définition de cadastre thermographique

La réalisation d'un cadastre thermographique consiste à effectuer une cartographie révélant les déperditions d'énergie par la toiture de toutes les habitations de la commune. Le niveau de détail est tel que même des défauts d'isolation locaux apparaîtront. Cette cartographie est réalisée grâce à des prises de vues aériennes.

